ART. 8 N° 2434

## ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 2434

présenté par Mme Kerbarh

## **ARTICLE 8**

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 83 :

« 1° Le justificatif de leur adhésion... (le reste sans changement); ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.